

LE PRÉSIDENT

Paris, le 12 fév. 2015

Madame la Présidente,

Votre courrier du 6 janvier 2015 relatif aux modalités de déroulement de la concertation post débat public sur le projet de ligne nouvelle PACA a retenu toute mon attention.

Comme toutes les concertations post-débat public conduites par RFF sous l'égide d'un garant désigné par la CNDP, ce processus a été conçu en deux phases. La première, qui s'est déroulée de septembre à décembre 2011, a permis de faire prendre acte des fortes oppositions que suscitaient ce projet dans le Var et à conduit à l'abandon d'une ligne nouvelle intégralement en site propre dans le sillon permien et à accorder une priorité à la modernisation du réseau régional.

Depuis 2012 le projet a connu des évolutions importantes, à la fois pour tenir compte des enseignements du débat et des évolutions du contexte global, notamment la priorisation des différents projets inscrits au schéma national des infrastructures de transport. C'est la raison pour laquelle le processus de concertation n'a repris que fin 2013 sur les deux priorités 1, à savoir les noeuds ferroviaires de Marseille et de Nice. Les résultats de cette phase de concertation ont été présentés lors du COPIL de juillet 2014 et le garant a estimé que sa mission prenait fin ce qui justifiait son retrait du processus. La CNDP est dans l'attente de recevoir le rapport du maître d'ouvrage et le compte-rendu du garant concernant cette phase de concertation.

Aujourd'hui SNCF réseau a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) pour la désignation d'un nouveau garant sur le projet de ligne nouvelle Provence Côte d'Azur (LN PCA) et cette demande sera examinée lors de la séance du 4 mars 2015. Compte tenu du contexte, la CNDP sera très attentive aux modalités de concertation proposées par le maître d'ouvrage et aux modalités de fonctionnement des différentes instances de gouvernance.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes respectueux hommages.

*Bien à vous.*



Christian LEYRIT

Madame Nadyne CHEVRET  
Association stop Nuissances Cuers  
Quartier Ubac des Défends  
83390 CUERS